

RAPPORT D'ACTIVITÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE L'OURCQ

20
23

www.paysdelourcq.fr

Appli PanneauPocket  /CC du Pays de l'Ourcq

  /CCPaysOurcq


Pays de
l'Ourcq
Communauté de communes



4 | Le territoire



8 | Les services administratifs ressources



12 | Les comptes administratifs



16 | Soutenir le développement économique



20 | Développer la mobilité



24 | Préserver l'environnement



28 | Faire rayonner le territoire



32 | CIAS : Cohésion sociale



Édito

*Pierre Eelbode,
Président de la Communauté de
communes du Pays de l'Ourcq.*

La Communauté de communes du Pays de l'Ourcq (CCPO), comme de nombreux territoires en France, voit dorénavant s'achever cette phase de transition économique et sociale délicate depuis la crise sanitaire. Nous avons eu à cœur d'apporter aux habitants de l'intercommunalité toutes les solutions nécessaires à leur bonne santé au travers de nos équipements à la Pyramide Jean DIDIER ou à la Maison de Santé de Crouy-sur-Ourcq. La cabine de téléconsultation qui officie depuis fin 2022 a été également mise en œuvre dans cette optique.

Le bien-être des habitants et l'ensemble des aspects pratiques de leur quotidien sont une priorité dans notre politique intercommunale. C'est pourquoi notre développement économique est axé sur cette voie. La Zone d'activité de Grand Champ est sans cesse en pleine croissance. Par ailleurs, au niveau de notre pôle gare Lizy-Mary-Oquerre, nous cédonc une parcelle de près de 12 000 m² à une grande enseigne de proximité. Nous travaillons également main dans la main avec nos territoires voisins au travers du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Meaux Roissy Aéroport et avons participé en octobre 2023 à un premier colloque autour de l'hydrogène. L'objectif de la CCPO, en tant qu'adhérente au GIP, est de permettre d'offrir aux habitants des possibilités d'emplois, de transports et d'accès plus facile vers la zone aéroportuaire de Roissy Charles-de-Gaulle. De cette manière, les mobilités sont un axe prioritaire dans nos choix politiques. La restructuration du réseau de bus effective depuis l'été dernier a su répondre à de nombreux problèmes de transports qui existaient depuis plusieurs décennies. Les lignes de bus ont été démultipliées, notamment les week-ends, et nous bénéficions désormais d'un Transport à la Demande (TàD) permettant de se déplacer aux quatre coins du territoire et vers les intercommunalités voisines.

Toutes ces améliorations de notre quotidien tendent à développer l'attractivité du territoire dans son intégralité. À la culture, nous avons proposé une programmation 2023-2024 diversifiée et qui se veut au plus proche des habitants, notamment au travers d'un printemps du cinéma qui s'étend dans de nombreux villages du territoire et d'une première édition du festival Ourcq'N Jazz pour l'été 2024 qui rentre dans le dispositif départemental de la Route du Jazz. Ainsi, les entités régionales et départementales nous soutiennent davantage, via également Meaux Marne Ourcq Tourisme, notre entité touristique commune avec le Pays de Meaux.

Notre volonté d'aller au plus près de vous se reflète aussi avec nos outils de communication qui se développent sans cesse, notamment le biais digital. Plus de 60 % des foyers du territoire sont par exemple abonnés à l'application PanneauPocket, nous avons près de 1 700 followers sur Facebook, et notre nouveau compte Instagram existant depuis le 1er février offre une visibilité que nous n'avions pas auparavant.

Tout ce développement du Pays de l'Ourcq et cette volonté de toujours plus aller de l'avant ne seraient évidemment pas possible sans le travail indéfectible de nos collaborateurs et agents que je tiens à remercier chaleureusement pour leur investissement et abnégation. Je souhaite également saluer l'ensemble des entreprises, commerçants, associations et élus du territoire pour leur dévouement sans faille.

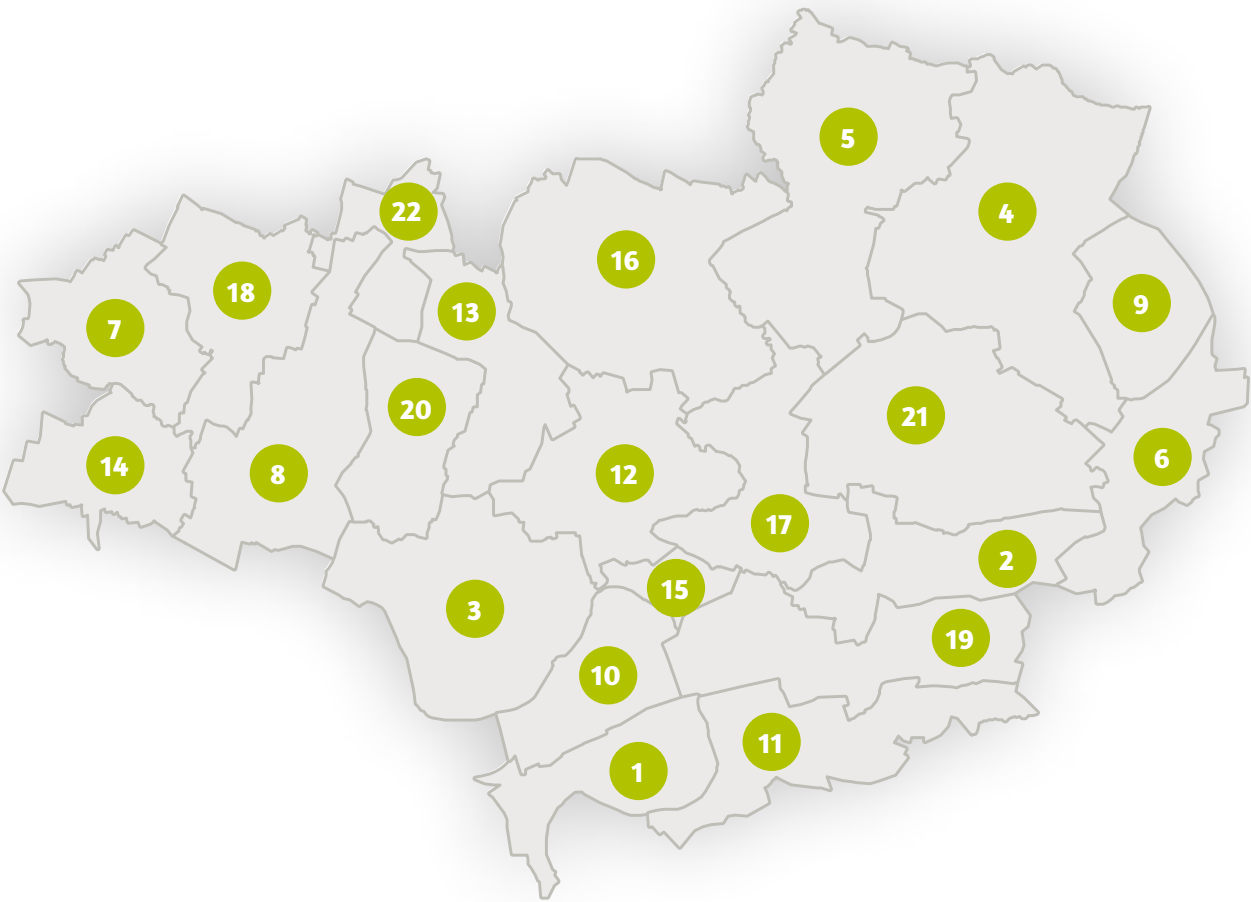
Avec ce rapport d'activités, vous constaterez que notre territoire fait bien partie des « grands », et que nous avons en commun, vous et nous, la volonté de ne faire qu'UN autour d'un même projet pour le plus beau des avènements.

Belle lecture à tous.



Le territoire

La Communauté de communes du Pays de l'Ourcq est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) situé au Nord-Est de la Seine-et-Marne et s'étend sur un territoire rural. Née en 1973 avec la création du District de Lizy-sur-Ourcq, devenue Communauté de communes en 2000, elle a développé au fil des années de nombreuses compétences.



- | | | |
|-------------------------|--------------------------|----------------------|
| 1 ARMENTIÈRES-EN-BRIE | 9 GERMIGNY-SOUS-COULOMBS | 17 OCQUERRE |
| 2 COCHEREL | 10 ISLES-LÈS-MELDEUSES | 18 PUISIEUX |
| 3 CONGIS-SUR-THÉROUANNE | 11 JAIGNES | 19 TANCROU |
| 4 COULOMBS-EN-VALOIS | 12 LIZY-SUR-OURCQ | 20 TROCZY-EN-MULTIEN |
| 5 CROUY-SUR-OURCQ | 13 LE PLESSIS-PLACY | 21 VENDREST |
| 6 DHUISY | 14 MARCILLY | 22 VINCY-MANŒUVRE |
| 7 DOUY-LA-RAMÉE | 15 MARY-SUR-MARNE | |
| 8 ÉTRÉPILLY | 16 MAY-EN-MULTIEN | |



Les compétences



Les compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace
- Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Promotion du tourisme



Les compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Assainissement
- Eau
- Création et gestion de Maisons de Services au Public



Les compétences facultatives

- Construction et exploitation des équipements culturels, sportifs, sociaux, socio-éducatifs, santé ou développement économique
- Transport
- Culture
- Sport
- Santé
- Aménagement numérique
- Voirie
- Infrastructures et superstructures
- Autres

Plus de détails : Loi NOTRE du 7 août 2015.

L'organisation politique

Le Pays de l'Ourcq assure, en lien étroit avec ses communes membres, la gestion de services publics essentiels pour le quotidien des habitants et met en oeuvre des projets structurants pour le rayonnement du territoire.

Le Conseil communautaire

Pour les 9 communes ne disposant que d'un siège, le conseiller communautaire a un suppléant. Le Conseil communautaire gère, par l'adoption de délibérations, les affaires relevant des compétences de la Communauté de communes et se réunit en séance publique, une dizaine de fois par an.

Le Bureau communautaire

Il débat des orientations stratégiques, des actions et des projets relevant du champ de compétences de la Communauté avant leur présentation en Conseil communautaire.

Les commissions

- Finances et Développement économique
- Aménagement durable et travaux
- Communication, Culture, Tourisme et Transport
- Sport, Santé, Affaires sociales, Enfance
- Aménagement du territoire, politiques contractuelles et durables, numérique



Le Conseil communautaire

Il est composé de 43 conseillers communautaires élus par les habitants.



Le Bureau communautaire

Il est composé du Président et de 9 Vice-présidents. Le Bureau donne un avis et arbitre les propositions des commissions de la Communauté de communes.



Les Commissions

Elles regroupent des conseillers communautaires et des conseillers municipaux pour l'étude de questions relatives aux différentes compétences communautaires.



Le Président Pierre EELBODE

Élu parmi les conseillers communautaires, il est l'organe exécutif de la Communauté de communes. Il préside le Conseil, met en oeuvre les décisions et engage les dépenses votées.



Les Vice-présidents

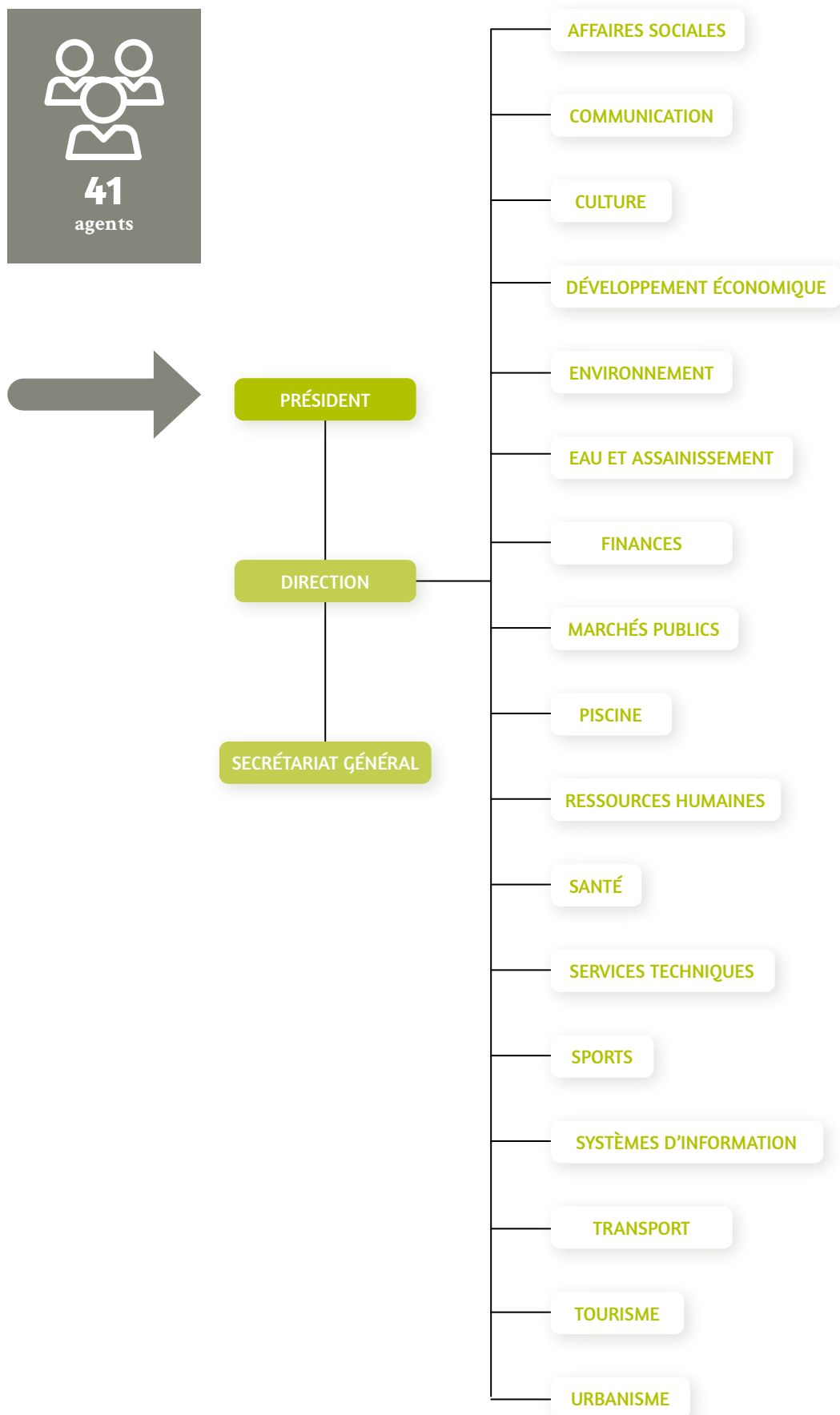
Ils représentent le Président pour l'exercice des différentes compétences de la Communauté de communes. Bruno GAUTIER, Maxence GILLE, Robert PICAUD, Francis CHESNÉ, Bernadette BEAUVAIS, Cindy MOUSSI-LE GUILLOU, Philippe MIMMAS, Arnaud ROUSSEAU et Victor ÉTIENNE.



Les services administratifs ressources

Pour mener à bien ses missions, la Communauté de communes s'appuie sur des services ressources tels que les affaires générales, les achats, les finances, les ressources humaines, les systèmes d'information, la communication et les services techniques.

L'Organigramme des services



Les affaires générales

La Direction Générale prépare avec ses différents services la convocation et l'ordre du jour des instances communautaires.



6

procès verbal



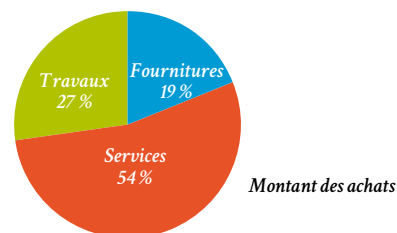
114

délibérations

Les achats et marchés publics

En 2022, le montant total des achats se répartit comme suit :

	Montant des achats (€ HT)	% du montant total des achats	% du nombre de contrat
Fournitures	314 631,15	18,59	46,37
Services	916 633,61	54,15	38,08
Travaux	461 634,38	27,27	15,54
TOTAL	1 692 899,14 €	100 %	100 %



48,81 % des achats ont été effectués en Seine-et-Marne. La part des achats effectués sur le territoire du Pays de l'Ourcq, continue d'augmenter passant de 12,52 % à 24,14 %.

Hormis les opérations de travaux importantes portant notamment sur les installations et réseaux d'eau et d'assainissement, les principaux achats s'effectuent dans les domaines suivants :

- Études, conseils et services → 192 817,44 € (dont 71 % des dépenses liées à la mise en œuvre de l'accord-cadre de

prestations intellectuelles dans le domaine de l'assainissement et de l'eau potable).

- Nettoyage et entretien → 191 838,83 €
- Électricité → 179 296,86 € dont 163 864,59 € de fourniture d'électricité (hors Pyramide) soit une augmentation de 35 % par rapport à 2022 avec une diminution de la consommation de l'ordre de 6 %.
- Gaz → 144 232,31 € soit une augmentation de 12 % par rapport à 2022 avec une diminution de la consommation de l'ordre de 15 %.

Le service communication

Garant de l'image de la collectivité, le service assure plusieurs missions : conception et suivi de fabrication des publications, organisation des manifestations, relations avec les médias, animations du site internet, des réseaux sociaux et de l'application puis conseille les services.

Zoom sur l'année

- Création du personnage *Max du Pays de l'Ourcq* avec 16 capsules vidéo.

- Création d'un compte Instagram le 1^{er} février.
- Mise en place de 3 bornes touristiques à la gare de Crouy-sur-Ourcq, à la mairie d'Isles-lès-Meldeuses et au parvis de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq à Ocquerre.
- Rédaction du cahier des charges du futur du site Internet de la collectivité.
- 4 affiches réalisées pour les bibliothèques du territoire.



96

affiches



11

newsletters



1 668

abonnés



267

abonnés



184

abonnés



1 549

abonnés
panneauPocket

Les services techniques

11

Six agents assurent l'entretien et la maintenance des bâtiments de la collectivité, des espaces verts et des installations communautaires.

Zoom sur l'année

- Installation de manifestations, spectacles (bal populaire Trocy-en-Multien, étape cyclo Pantin...)
- Mise en disposition de la salle Pierre MEUTEY à la Pyramide Jean DIDIER (assemblées générales, réunions, conférences, animations pédagogiques...).
- Installation d'un abri à voyageurs à Vincy-Ma-noeuvre.
- Balayage de voirie.
- Installation de réseau électrique et vidéoconférence salle MEUTEY, Lutrin et La Presse au bâtiment de la Pyramide Jean DIDIER.
- Travaux de mise en accessibilité du gymnase Roger BRICOGNE à Crouy-sur-Ourcq.



8

équipements
communautaires



12 150 m²

entretien des abords et
maintenances de bâtiments



15 710 m²

entretien de voirie



28 757 m²

entretien d'espaces verts

Les Ressources Humaines

Le service gère l'ensemble des effectifs (carrières, paies, formations, recrutements, santé...) de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq et de son Centre Inter-communal d'Action Sociale (CIAS). Son objectif est de mobiliser et de développer les ressources en personnel pour une plus grande efficacité.

Zoom sur l'année

Un nouveau protocole d'aménagement du temps de travail a été adopté. D'autres projets ont également été mis en œuvre :

- Travail sur le régime indemnitaire.
- Projet d'encadrement du télétravail des agents.
- Mise en place de la protection sociale complémentaire.

Depuis 2021, dans le but d'optimiser les ressources et de valoriser les compétences internes, certains services ont été réorganisés, entraînant plusieurs mouvements de personnel. L'ensemble de ces évolutions a pour objectif d'offrir à la fois un meilleur service aux habitants du territoire et de favoriser de meilleures conditions de travail aux équipes.

- 2 recrutements et 3 départs (emploi permanent).
- 13 vacataires dont 9 pour la piscine (missions courtes).
- 39 agents CCPO (27 titulaires et 12 contractuels) :

Filière	Hommes	Femmes	Total
Administrative	4	11	15
Technique	13	2	15
Culturelle	-	1	1
Sportive	4	3	7
Hors filière	1	0	1
Catégorie A	5	5	10
Catégorie B	5	5	10
Catégorie C	10	9	19
Apprenti	1	0	1

- 2 recrutement et 1 départ (emploi permanent).
- 10 agents CIAS (6 titulaires et 4 contractuels) :

Filière	Hommes	Femmes	Total
Administrative	-	2	2
Animation	1	0	1
Médico-sociale	-	7	7
Catégorie A	-	4	4
Catégorie B	1	2	3
Catégorie C	-	3	3



Les comptes administratifs

Le budget général comprend toutes les dépenses liées aux services proposés aux habitants et les dépenses de fonctionnement de la collectivité (ressources humaines, informatique...). Les budgets annexes enregistrent les autres dépenses qui ne répondent pas aux mêmes règles comptables ou fiscales (eau et assainissement collectif, SPANC, zone d'activités, Hôtel d'entreprises...).

Le budget général (HT)

13

Fonctionnement



10 696 441 €

dépenses



10 441 808 €

recettes

Investissement



2 968 622 €

dépenses



2 406 958 €

recettes

résultat global de clôture avec
reprise des résultats antérieurs



9 096 468 €

Répartition des dépenses des principaux secteurs d'activité (TTC)



3 515 588 €

Environnement

44 %



1 381 897 €

Administration générale

17 %



1 229 588 €

Social Santé

15 %



874 175 €

Sport

11 %



280 132 €

Action économique/tourisme

3 %



263 397 €

Sécurité

3 %



241 554 €

Enseignement/formation

3 %



208 277 €

Culture

3 %



65 000 €

Famille

1 %

Le budget annexe eau, assainissement (TTC)

Fonctionnement



1 132 278 €

dépenses



1 358 384 €

recettes

Investissement



4 362 382 €

dépenses



4 066 797 €

recettes

résultat global de clôture avec
reprise des résultats antérieurs

11 901 642 €

Le budget annexe SPANC (TTC)

Fonctionnement



3 419 €

dépenses



1 520 €

recettes

résultat global de clôture avec
reprise des résultats antérieurs

11 359 €

Le budget annexe ZA de Grand Champ (HT)

Fonctionnement



21 579 €

dépenses



1 813 €

recettes

Investissement



7 720 €

dépenses



154 098 €

recettes

résultat global de clôture avec
reprise des résultats antérieurs

68 700 €

Le budget annexe Hôtel d'entreprises (HT)

15

Fonctionnement



685 032 €

dépenses



651 906 €

recettes

Investissement



347 310 €

dépenses



434 999 €

recettes

résultat global de clôture avec
reprise des résultats antérieurs

 **788 022 €**

Le budget annexe Centre de santé (TTC)

Fonctionnement



53 162 €

dépenses



86 969 €

recettes

résultat global de clôture avec
reprise des résultats antérieurs

 **28 739 €**

Le budget annexe ZA des Effaneaux (HT)

Fonctionnement



1 955 735 €

dépenses



1 960 094 €

recettes

résultat global de clôture avec
reprise des résultats antérieurs

 **5 879 311 €**

Investissement



1 955 735 €

dépenses



1 947 734 €

recettes



Zone de Grandchamp

Soutenir le développement économique

La Communauté de communes favorise l'innovation en soutenant activement l'entrepreneuriat. Elle facilite par un suivi personnalisé les démarches des futurs entrepreneurs. Elle les aide notamment à définir leur projet, les informe sur les dispositifs dont ils peuvent bénéficier et leur propose des solutions immobilières.

Développement économique

17

Zone d'activités de Grand Champ

Le Pays de l'Ourcq assure la gestion et l'entretien de la zone sur laquelle une dizaine de sociétés sont implantées. Projet de cession d'un terrain (parcelle ZC 65 de 2 454 m²) sur la ZAC de Grand Champ à l'entreprise Petit Tonton. Le Conseil communautaire (séance du 7 avril) a autorisé le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la bonne conclusion de cette affaire.

Hôtel d'entreprises du Pays de l'Ourcq

Projet de cession de la cellule 3 de l'Hôtel d'entreprises à la SCI BATIGEST pour un montant de 124 000 €. Cette cellule (parcelle ZC 73) dispose d'une surface de plancher de 192 m² ainsi que de trois places de stationnement situées sur la parcelle ZC 77 à Ocquerre (39 m²). Le Conseil communautaire a autorisé le Président à signer toutes les pièces relatives à cette cession (séance du 15 décembre).

Pôle gare Lizy-Mary-Ocquerre

Projet de cession à la société LIDL de parcelles comportant trois bâtiments vétustes situées avenue de la gare à Lizy-sur-Ourcq et Ocquerre. Les parcelles (ou parties de parcelles) concernées sont cadastrées F209, F210, F37, F38, F39 et F174 à Ocquerre et AK123, AK124, AK125, AK126 et AK127 à Lizy-sur-Ourcq.

La surface totale s'élève à environ 11 981 m². Le prix de cession fixé est de 2 000 000 €. Le Conseil communautaire (séance du 15 décembre) a donné l'autorisation au Président de signer toutes les pièces nécessaires à la bonne conclusion de cette affaire, notamment pour

constituer des servitudes.

GIP Roissy Meaux Aéroport : Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace

Du 19 au 22 juin 2023, la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq a participé, pour la première fois, sous la bannière du GIP Roissy Meaux Aéroport, au Salon du Bourget.

L'objectif de cette participation était notamment de promouvoir la première édition des Rencontres de Roissy Meaux Aéroport, colloque dédié aux nouvelles énergies. Ce premier colloque a eu lieu le 17 octobre 2023. Six tables rondes ont été organisées sur les sujets suivants : l'impact de la transition énergétique sur les métiers, les enjeux stratégiques de la chaîne d'approvisionnement (Supply Chain), le financement responsable, la décarbonation des mobilités avec l'hydrogène, l'aviation et la décarbonation, la décarbonation des plateformes aéroportuaires. La prochaine édition se déroulera le mardi 15 octobre 2024.

Salon de l'Immobilier de l'Entreprise

Du 12 au 14 décembre 2023, la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq a participé, pour la seconde fois, aux côtés de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et sous la bannière Départementale, au Salon de l'Immobilier de l'Entreprise. L'objectif était de promouvoir le territoire et ses opportunités foncières afin de développer l'offre d'emploi et inviter les entreprises à s'installer sur notre territoire.



Urbanisme

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Ce document d'urbanisme permet aux communes appartenant à un même bassin de vie de mettre en cohérence leurs politiques notamment dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitat, des implantations commerciales, des déplacements et de l'environnement.

Le Syndicat Mixte Marne-Ourcq a élaboré puis approuvé le SCoT Marne-Ourcq en 2017, après une enquête publique. Il s'applique sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq, qui est désormais en charge de sa mise en œuvre.

Au plus tard 6 ans après son approbation, le code de l'urbanisme impose une délibération portant sur une analyse des résultats du SCoT et actant son maintien ou sa mise en révision.

La Communauté de communes du Pays de l'Ourcq a mandaté le bureau d'étude ATOPIA pour préparer ce rapport d'évaluation, qui a été présenté au Conseil communautaire le 3 février 2023. Ce dernier a décidé de maintenir le SCoT Marne-Ourcq en application. Sa mise en ligne sur le Géoportail de l'urbanisme et la publication de cette délibération a permis de rendre exécutoire cette délibération. Dans ce cadre, le 13 octobre 2023, la Communauté de communes a rendu un avis favorable (avec des réserves) sur le projet de PLU de Lizy-sur-Ourcq.

• Aménagement de la Conurbation Lizy-Mary-Occquerre, acquisitions et cessions foncières sur le secteur de la gare et de la Pyramide

Suite à l'acquisition des anciens locaux de la concession CLAAS, puis de VALFRANCE à Lizy-sur-Ourcq et Oc-

querre, le Conseil communautaire a décidé le 13 octobre, puis le 15 décembre 2023 de céder ces locaux vacants et dégradés à l'entreprise LIDL, le magasin GAMM VERT demeurant une propriété de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq.

Suite à une délibération de la collectivité votée en 2022, le Président du Pays de l'Ourcq a signé le 1^{er} mars 2023 l'acte d'acquisitions d'un terrain de 2,63 hectares à Mary-sur-Marne et Lizy-sur-Ourcq. Ces deux parcelles constituent la ZACOM (Zone d'Aménagement Commerciale) programmée au SCoT Marne-Ourcq.

Suite à l'approbation du PLU de Mary-sur-Marne, le Conseil communautaire a décidé le 15 décembre 2023 de vendre la parcelle ZC 6 (19 630 m²) à Mary-sur-Marne au prix de 1 000 000 € à l'entreprise Foncier Conseil SNC (NEXITY). Sur ce terrain, cette société souhaite aménager 27 lots à bâtir destinés à de futures maisons individuelles et une résidence pour les seniors de 1 850 m² de surface de plancher.

• Participation à la révision du SDRIF (Schéma Directeur de la Région Île-de-France)

Le nouveau SDRIF révisé, appelé SDRIF-E, prévoit d'appliquer une diminution de la consommation foncière, afin de respecter les dispositions de la Loi Climat et Résilience de 2021. Ce document de planification s'impose aux SCOT et donc aux Plans locaux d'urbanisme des communes.

Dans ce cadre, le 30 novembre 2023, la Communauté de communes a rendu un avis favorable (avec une réserve, des recommandations et des observations) sur le projet de SDRIF-E.





Le service informatique

Le déploiement de la fibre sur le territoire

La Communauté de communes est titulaire de la compétence en aménagement numérique du territoire, c'est-à-dire qu'elle initie et/ou assure le suivi des différents projets d'amélioration de l'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication sur les 22 communes du Pays de l'Ourcq. Pour assurer cette compétence, elle adhère en 2013 au Syndicat Mixte Seine-et-Marne Numérique, créé par le Département de Seine-et-Marne. Son objectif est de donner l'accès au très haut débit à toutes les communes de Seine-et-Marne.

L'accès au très haut débit s'est traduit successivement par des montées en débit des réseaux ADSL existants, une couverture accrue de zones blanches via les technologies alternatives (Satellite, Wimax, THDRadio...) puis, in fine, la création d'un Réseau d'Initiative Publique (RIP) pour le déploiement de la fibre. Ce projet de réseau d'initiative publique a permis à la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq, comme à de nombreuses collectivités de Seine-et-Marne, de bénéficier de déploiement de la fibre optique jusque chez l'habitant (FTTH) là où les opérateurs historiques ne souhaitaient pas intervenir.

En octobre 2023, plus de 7 000 prises ont été déployées dans le cadre du marché initial et 35 prises dites de sites isolés ont été ajoutées dans un marché attenant. Près de 8 000 foyers seront raccordés au terme de ces travaux de déploiement.

L'espace Pierre MEUTEY de la Pyramide

Située au rez-de-chaussée de la Pyramide Jean DIDIER à Mary-sur-Marne, cette salle de plus de 200 m² accueille de nombreux événements tout au long de l'année. On peut compter parmi ceux-ci les séances du Conseil communautaire du Pays de l'Ourcq, les forums de l'orientation ou de l'emploi. Cet espace est également mis à disposition à des tiers comme la Gendarmerie ou l'Éducation Nationale pour des actions de formation et d'information. Pour accueillir et répondre au besoin de ces animations, la salle a été dotée d'équipements d'affichage et de sonorisation adaptés à sa dimension. Ces nouveaux équipements ont accru la polyvalence de la salle permettant ainsi d'accueillir de nouveaux rendez-vous telles des projections de films pour les groupes scolaires et les pensionnaires des maisons de retraite du territoire.



Développer la mobilité

Le réseau des transports en commun du Pays de l'Ourcq compte 19 lignes d'autocars régulières et 1 ligne de Transport à la Demande desservant le territoire. En plus du service à tous les usagers, le réseau assure la desserte de tous les établissements scolaires du territoire.

Restructuration du réseau de bus du Pays de l'Ourcq

La Communauté de communes du Pays de l'Ourcq mène, depuis 2022, un projet de restructuration de son réseau de bus. Elle a rendu **un avis en avril 2023** sur le projet de restructuration mené aux côtés d'Île-de-France Mobilités et de Transdev Marne et Ourcq.

En effet, depuis le 1^{er} août 2022, notre réseau de bus de lignes régulières est organisé par Île-de-France Mobilités, autorité organisatrice de la mobilité, et exploité par le transporteur Transdev Marne-et-Ourcq pour une durée de 8 ans. En raison de l'ouverture à la concurrence des réseaux d'autobus en Île-de-France, le réseau de bus du Pays de Meaux et celui du Pays de l'Ourcq ont fusionné, à cette même date, pour devenir un réseau unique appelé « Meaux et Ourcq ». (Délégation de Service Public n°11).

Le projet de restructuration du réseau de bus du Pays de l'Ourcq répond à trois objectifs principaux

- Rendre le réseau de transport plus attractif et performant
- Optimiser les lignes et les adapter à la ruralité du territoire
- Simplifier le réseau et accroître sa lisibilité.

Ainsi, le projet de restructuration proposé par Île-de-France Mobilités a été le suivant :

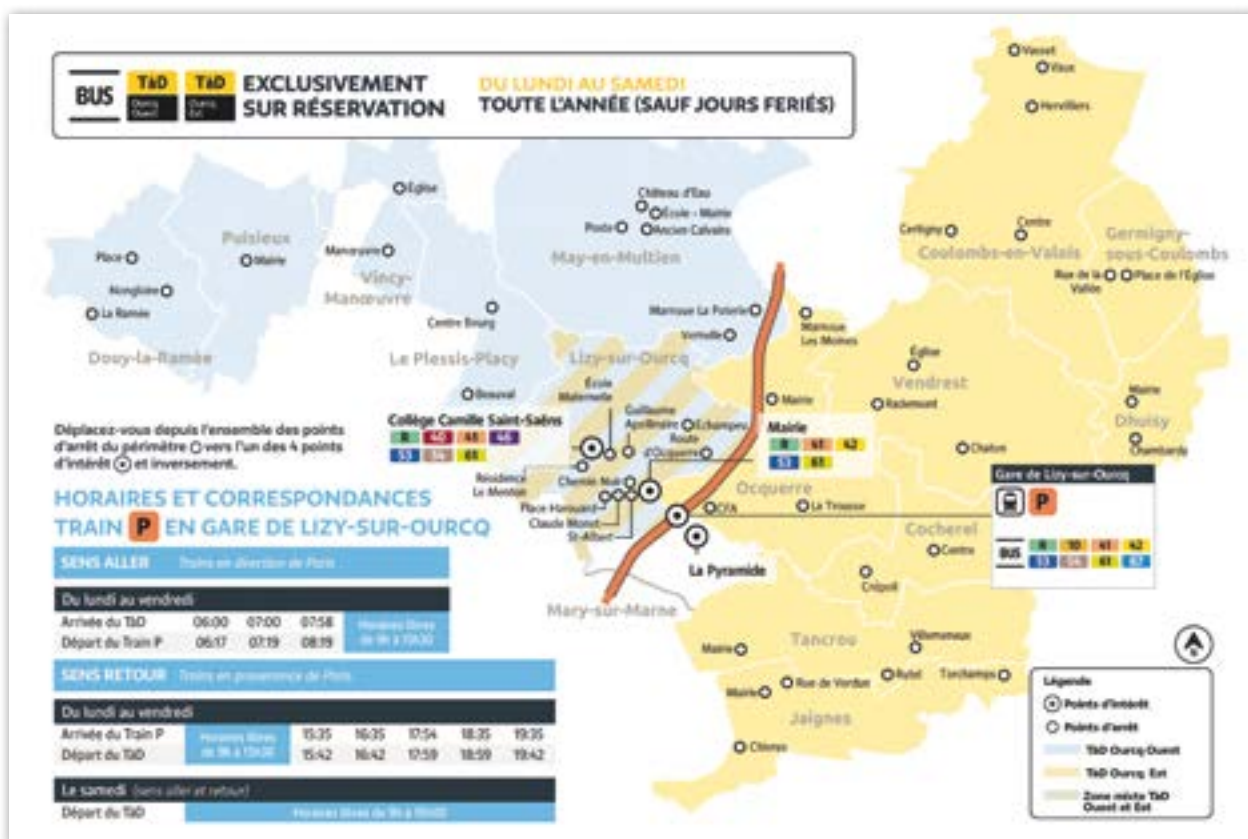
- Création d'une ligne structurante « R » et d'une ligne complémentaire « S » en fusionnant les 4 lignes de bus

régulières principales du réseau (lignes 63,10,65 et 11)

- Transfert des courses à vocation active peu fréquentées en Transport à la Demande (TAD) en heures de pointe
- Développement du TAD zonal en heures creuses pour desservir les zones peu denses en rabattement vers Lizy-sur-Ourcq et sur les lignes R et S
- Conserver, simplifier la desserte scolaire (mêmes lignes en aller et retour en direction des établissements scolaires) et affiner les itinéraires (suppression des itinéraires non utilisés).

La création de nouvelles lignes structurantes nécessite les aménagements suivants

- Création de l'arrêt Briquetterie à Isles-lès-Meldeuses en direction de Lizy-sur-Ourcq (déjà existant vers Meaux)
- Création de l'arrêt Maladrerie à Mary-sur-Marne en direction de Lizy-sur-Ourcq (déjà existant vers Meaux)
- Aménagement spécifique Route d'Échampeu à Lizy-sur-Ourcq
- Création d'un nouvel arrêt au niveau de Villers-les-Rigault sur la D121E
- Aménagement de l'arrêt Chemin Noir en direction du collège Camille Saint-Saëns de Lizy-sur-Ourcq.





L'avis rendu par la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq a été favorable avec les réserves suivantes

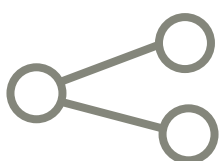
- Restructurer le réseau à coûts et moyens constants (participation financière de la CCPO constante de la collectivité)
- Mise en place d'un transport intégrant la commune d'Armentières-en-Brie au réseau de bus du Pays de Meaux
- Entamer une réflexion sur le gabarit des véhicules pour limiter l'impact écologique et la dégradation de la voirie
- Conserver l'offre scolaire actuelle
- Possibilité de faire évoluer l'offre de transport avec IDFM, la collectivité et le transporteur tout au long de la convention partenariale.

Le Conseil communautaire a donc donné l'autorisa-

tion au Président de signer les avenants à la convention partenariale avec Île-de-France Mobilités pour mettre en place ce projet.

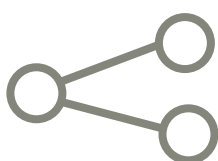
Cette restructuration a fait l'objet d'une première modification en 2023, notamment afin d'augmenter la fréquence de la ligne S et les passages au lycée du Gué-à-Tresmes de Congis-sur-Thérouanne pour la ligne R.

Le réseau compte aujourd'hui une quinzaine de lignes régulières d'autocars, une ligne Seine-et-Marne Express, dix Circuits Spéciaux Scolaires et deux zones de Transport à la Demande. Ce réseau assure la desserte des établissements scolaires. Il permet également de relier nos communes rurales entre elles et de rejoindre les principaux pôles de mobilité du territoire ou d'agglomérations voisines (centres-villes, gares ferroviaires, Meaux, La Ferté-sous-Jouarre, Roissy CDG...).



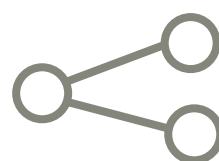
15

lignes régulières



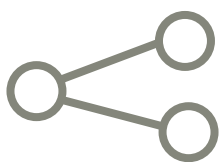
10

Circuits Spéciaux Scolaires



2

zones de TàD
Transport à la Demande



1

ligne Express



3

gares SNCF



26

écoles desservies

Marché de transports par autocar du jeune public dans le cadre des interventions communautaires

Au cours de l'année 2023, les transports par autocar du jeune public dans le cadre des interventions communautaires ont couvert diverses activités, notamment l'athlétisme, la piscine, le tennis et des rencontres sportives, pour les élèves de différents établissements scolaires. Les rotations de bus ont été organisées pour les primaires, les collèges (Crouy-sur-Ourcq et Lizy-sur-Ourcq), et le Lycée du Gué-à-Tresmes, ainsi qu'un programme spécifique pendant les vacances, « Vac'enSports ».

Principales activités desservies

- Collège Le Champivert de Crouy-sur-Ourcq : rotations principalement axées sur l'athlétisme et la piscine, avec une constance dans tout au long de l'année.

- Collège Camille Saint-Saëns de Lizy-sur-Ourcq : Activités de piscine régulières et constantes.
- Écoles primaires : la catégorie la plus active, principalement avec des activités d'athlétisme et de piscine.
- Lycée du Gué à Tresmes : Activités d'athlétisme réparties uniformément.
- Vac'enSports : Activités supplémentaires pendant les vacances avec coûts plus élevés par rotation (par ex. 325 € HT et 242,50 € HT).

Ce rapport résume l'engagement significatif dans la fourniture de services de transport scolaire tout en veillant à la sécurité et la ponctualité des trajets pour les activités tout au long de l'année 2023.



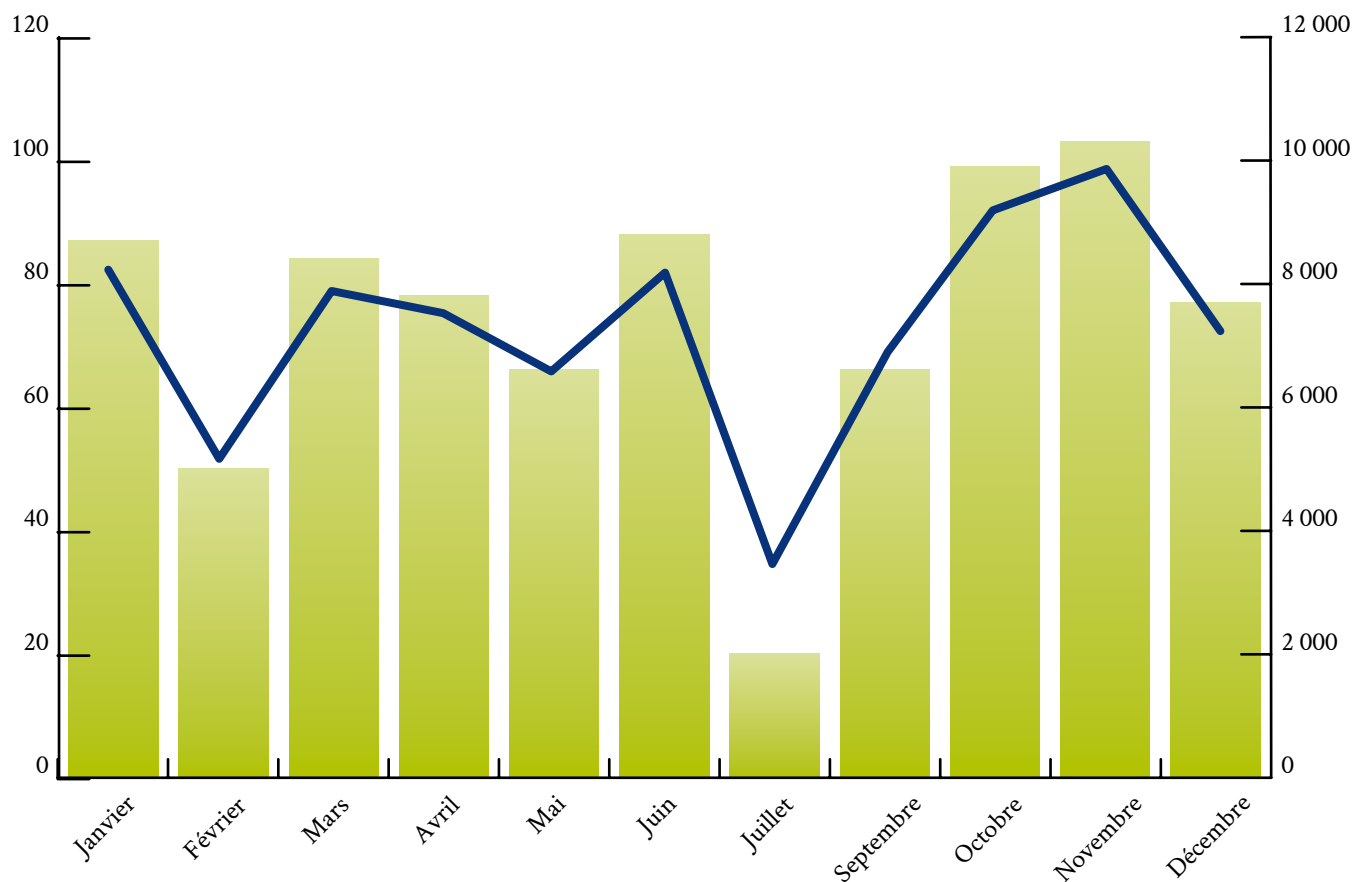
818

rotations interventions
communautaires



80 068 €

Coût interventions
communautaires (HT)





Préserver l'environnement

Au cœur de toutes les préoccupations, l'environnement n'échappe pas aux actions conduites par la Communauté de communes. Au menu des travaux, deux compétences obligatoires, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gémapa) et les compétences historiques sur l'eau potable et l'assainissement.

Site NATURA 2000 (Bois des réserves, des usages et de Montgé)

25

Le territoire du Pays de l'Ourcq recèle un patrimoine naturel remarquable, dont le bois des Réserves, de Montgé et des Usages situé sur les communes de Cocherel, Coulombs-en-Valois, Dhuisy et Vendrest. Celui-ci fait partie du réseau européen de sites *Natura 2000* dont l'objectif est de préserver la biodiversité en harmonie avec les activités humaines. Quatre espèces animales d'intérêt européen sont présentes sur le site : le sonneur à ventre jaune, le lucane cerf-volant, le grand murin, et le grand rhinolophe. C'est à ce titre que le bois des Réserves, de Montgé et des Usages a été désigné Zone Spéciale de Conservation le 17 avril 2014.

Francis CHESNÉ, Vice-Président et Maire de Vendrest préside le COPIL, instance de concertation entre les représentants des usagers du site *Natura 2000*. La Communauté de communes du Pays de l'Ourcq est chargée de l'animation de la mise en oeuvre du DOCOB (document d'objectifs du site). Cette animation est effectuée en régie avec des prestations de service, notamment pour la réalisation des suivis scientifiques. Elle est financée à hauteur de 92 % des dépenses par la Région Île-de-France et le FEADER, Fond Européen Agricole pour le Développement Rural. Le suivi scientifique des populations de Sonneur à ventre jaune a permis de recenser une soixantaine d'individus adultes en 2022. Un réseau d'ornières favorables à la reproduction du Sonneur à ventre jaune, a été recréé en partenariat avec SNCF Réseau à proximité de la Ligne à Grande Vitesse Est européenne.



Réalisation d'ornières



GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le Pays de l'Ourcq a la compétence GEMAPI qui s'articule autour des missions suivantes :

- L'aménagement d'un bassin hydrographique ou d'une fraction de bassin hydrographique.
- L'entretien de cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris leurs accès.
- La défense contre les inondations et contre la mer.
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

La Communauté de communes est concernée par 3 unités hydrographiques, réparties en bassins ou sous-bassins ver-

sants, pour lesquels il existe 3 syndicats de rivières dédiés :

- L'Ourcq Amont (Syndicat de gestion du bassin-versant de l'Ourcq Amont et du Clignon),
- L'Ourcq Aval (Syndicat mixte de l'Ourcq aval)
- La Thérrouanne (SMAERTA).

La Communauté de communes est représentée au sein de leur conseil syndical et participe à leur budget (montant des participations 2023 environ 30 000 €).

À noter que la Communauté de communes exerce directement la GEMAPI sur 7 communes non adhérentes à ces syndicats (affluents rive gauche de l'Ourcq).

La gestion des déchets

À compter du 1^{er} janvier 2022, la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq a adhéré à COVALTRI⁷⁷ pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés. Le rapport d'activités du syndicat mixte COVALTRI⁷⁷ est consultable en ligne www.covaltri77.fr

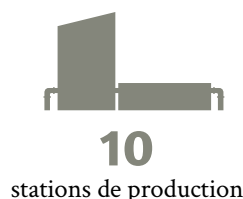
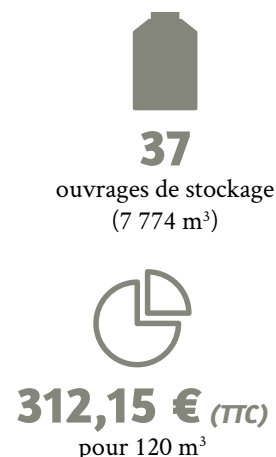


Nous collectons pour valoriser votre tri !

Service public d'eau potable

Qualité de l'eau

- Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité microbiologique s'élève à 100 %.
- Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité physico-chimique s'élève à 100 %.



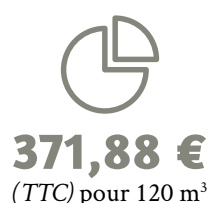
Service public d'assainissement collectif

Qualité de l'eau

Les services de la Police de l'Eau évaluent chaque année la conformité des systèmes d'assainissement. Les stations d'épurations Germigny-sous-Coulombs, Marcilly (en cours de reconstruction) et Vendrest bourg et Châton présentent certains dysfonctionnements. Les lagunes de Crépoil (Ocquerre), Trocy-en-Multien et Beauval (Plessis-Placy) possèdent des performances épuratoires médiocres (procédé très rustique).

Filière boues

Le volume total de boues évacuées sur le périmètre du Pays de l'Ourcq est de 352 tonnes de matières sèches.



Service Public Assainissement Non Collectif

Le SPANC géré en régie, réalise les missions de contrôles des installations autonomes conformément à la réglementation. 100/140 est l'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif. Il permet de mesurer la maîtrise des pollutions domestiques diffuses et d'apprécier l'étendue des prestations assurées en ANC sur un territoire (méthode de notation fixée par l'arrêté du 2 mai 2007).

Tarification du SPANC

- Contrôle de la conception et de l'implantation > 38,50 €
- Contrôle de la bonne exécution > 38,50 €
- Contrôle lors des ventes de maisons > 51,70 €

Le fonctionnement du service est détaillé dans le rapport sur le prix et la qualité du SPANC, consultable sur www.paysdelourcq.fr/content/l-assainissement-non-collectif



Contrat de Relance et de Transition Écologique

Le CRTE de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq, signé le 7 janvier 2022, a pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de notre territoire. Le Contrat de Relance et de Transition Écologique est composé d'actions et de projets communaux et intercommunaux. Il a vocation à être évolutif et amendable.

De nouvelles actions ou thématiques pourront s'inscrire dans le CRTE au fur et à mesure de leur avancement, à la condition qu'elles concourent à un objectif global de transition écologique. Pour ce faire, une convention financière ainsi qu'un avenant au contrat seront signés chaque année. Le Contrat de Relance et de Transition Écologique du Pays de l'Ourcq contient 5 axes stratégiques :

- Écologie, Environnement et Plan Climat.
- Rénovation énergétique des bâtiments publics et logements.
- Mobilités actives : mise en place d'un plan des mobilités.
- Sécurisation, création et préservation des infrastructures à intérêt général.
- Soutien à l'économie de proximité.

Zoom sur l'année

Un Comité Technique s'est réuni le 25 avril 2023. Le Comité de Pilotage, quant à lui, s'est réuni le 8 décembre. L'avenant et la convention financière 2024 ont été signés lors de cette réunion. Cette année, 16 projets ont été ajoutés au contrat pour un montant de 2 709 054 € :

- 10 projets communaux dans l'orientation stratégique n°2 : Rénovation énergétique des bâtiments publics et logements ont été ajoutés
- 6 projets dans l'orientation stratégique n°4 : Sécurisation, création et préservation des infrastructures à intérêt général, dont un projet de la CCPO concernant la mise en accessibilité du gymnase Roger Bricogne.

France Rénov'

Après un an de mise en place de la maison *France Rénov'*, la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq souhaite poursuivre en 2024 ce dispositif sur son territoire afin de permettre aux habitants d'être conseillés et guidés concernant leurs travaux de rénovation énergétique.

Pour ce faire, le Conseil communautaire a autorisé le Président, lors de la séance du 30 novembre, à signer un avenant à la convention de versement de Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) au titre du Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE) entre le Département de Seine-et-Marne et la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq. En effet, le financement de ce service public s'effectue par le programme SARE qui s'appuie sur les fonds issus des CEE.

La poursuite du dispositif *France Rénov'* représente un intérêt pour notre territoire. En effet, un avenant à la Convention de versement de Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) au titre du Service d'Accompagnement à

la Rénovation Énergétique (SARE) entre le Département de Seine-et-Marne et la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq a été envisagé.

Chiffres clés

- 62 ménages ont été conseillés par téléphone et au cours des 38 permanences physiques chez France services à Mary-sur-Marne.
- 51 ménages ont été renseignés sur des informations de premier niveau, et 57 ont bénéficié de conseils personnalisés lors d'un rendez-vous d'une heure en moyenne. Parmi eux, deux ménages ont pu bénéficier d'un accompagnement plus poussé (A4), donnant notamment lieu à une visite à domicile permettant de réaliser une évaluation énergétique pour affiner les scénarios de travaux (à Crouy-sur-Ourcq). Cette prédominance d'actes A1 et A2 est due à une forte demande concernant des opérations ponctuelles, parfois liée à des contraintes budgétaires. Certains ménages n'envisagent ainsi pas de réaliser des bouquets de travaux suffisants pour atteindre les 35 % de gain énergétique attendus par l'ANAH.
- 92 dossiers concernaient des propriétaires occupants
- 15 dossiers concernaient des propriétaires bailleurs
- 2 SCI et 1 usufruitier
- La totalité des dossiers concernait des maisons individuelles.

Contrat Intercommunal de Développement (CID)

La Communauté de communes du Pays de l'Ourcq souhaite se porter candidate à un CID afin de mettre en œuvre son projet de développement intercommunal et de solliciter l'aide du Département au travers de sa politique contractuelle. Ainsi, le Conseil communautaire a validé la candidature du Pays de l'Ourcq et a donné l'autorisation au Président de signer tout document à ce sujet. La CCPO pourrait solliciter un montant de 834 000 € sur trois ans. Les prochaines étapes sont les suivantes : validation de la candidature de la part du Département de Seine-et-Marne et approbation du programme d'actions de la CCPO. (2024)





Faire rayonner le territoire

La Communauté de communes anime une politique culturelle, touristique et sportive ambitieuse permettant d'accroître l'attractivité du territoire et de créer du lien social. Elle élabore une saison culturelle de qualité, développe la notoriété touristique du Pays de l'Ourcq, encourage une pratique sportive à tous les niveaux (scolaire, loisirs et haut niveau) grâce à des équipements structurants. La Communauté de communes accompagne également les nombreux clubs sportifs et associations culturelles.

Une programmation annuelle intergénérationnelle et diversifiée, telle est la promesse tenue par la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq ! Théâtre, musique, bal populaire ou encore spectacle jeune public, la culture vient sans cesse au plus proche des habitants dans de nombreux villages du territoire.

En partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et l'opérateur culturel Act'art, l'intercommunalité a accueilli sur le territoire une résidence d'artistes : La compagnie des épices. Elle a su toucher les habitants avec de nombreuses balades contées, du col-lectage d'histoires et des journées jeux de société. Par ailleurs, elle a légué à la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq une Malle de jeux que le service culturel

a déjà commencer à faire circuler parmi les bibliothèques du territoire dès le mois de septembre.

En outre, les actions auprès du public scolaire a permis de toucher près de 300 enfants que ce soit avec les actions de la résidence d'artistes, les ateliers initiés par *Les Concerts de Poche*, la journée sport et culture, ou encore les expositions auxquelles l'intercommunalité a pu faire participer les écoles.

Ainsi, de nombreux élèves d'écoles primaires, des deux collèges, du Lycée du Gué-à-Tresmes et du CFA d'Oc-querre, ont vécu des instants culturels marquants, faits de partage et de découverte, tout en sensibilité et réflexion artistique.



12
spectacles



929
spectateurs
sur la saison



309
Actions scolaires
et jeune public



391
Participants
actions tout public



Sport

Les vac'enSports

École Multisports du Pays de l'Ourcq (EMPO)

C'est en septembre 2023 qu'a été lancé l'École Multisports du Pays de l'Ourcq. Avec 38 enfants inscrits le mercredi après midi au Gymnase Roger BRICOGNE de Crouy-sur-Ourcq, un éducateur sportif se charge des séances toutes les semaines en période scolaire. Les enfants sont répartis dans 3 groupes en fonction de leur âge (3 à 12 ans). Plusieurs cycles sportifs sont proposés tout au long de l'année (jeux traditionnels, jeux d'opposition, gymnastique, vélo, jeux de raquette...)

Vac'en Sports

Durant les vacances scolaires et 4 semaines en été, 260 enfants ont pu profiter des semaines sportives. Les éducateurs sportifs se chargent des groupes et proposent des sorties découvertes ou nouvelles sensations (base de loi-

sirs, équitation, moto cross, tir à l'arc...) Ces stages sont réservés aux enfants entre 6 et 14 ans.

Sport à l'école

Cette année, 3 éducateurs ont pu faire bénéficier à l'ensemble des classes du territoire (de la grande section de maternelle jusqu'en CM2) de plusieurs cycles sportifs d'apprentissage. Les classes alternent les déplacements en transports scolaires sur nos équipements sportifs (Complexe sportif Guy MICHAUX et le stade d'athlétisme Micheline OSTERMEYER). Les éducateurs proposent également des séances sportives dans les écoles. Des rencontres sportives sont organisées par nos éducateurs, en lien avec les enseignants des écoles du Pays de l'Ourcq, avant chaque vacance scolaire.



38

enfants à l'EMPO



260

enfants aux Vac'enSports



30

disciplines





La Piscine

La Piscine du Pays de l'Ourcq accueille en journée les écoliers de la maternelle jusqu'en CM2 et les collégiens de 6^e. Mais aussi les Accueils de Loisirs, stages sportifs et les Vac'enSports. Le public ainsi que les adhérents des activités spécifiques sont accueillis en journée, les soirs et les weekends. La piscine est ouverte toute l'année sauf semaines de vidange, semaine de Noël et jours fériés. Voici la répartition des adhérents pour chaque discipline :

- 220 en aquagym
- 33 en natation perfectionnement et loisirs
- 53 en aquabiking
- 11 bébés nageurs
- 27 en jardin aquatique
- 38 en école de natation perfectionnement
- 139 en école de natation familiarisation/apprentissage
- 18 en natation débutants /intermédiaires.



539

inscriptions
aux activités



15 795

scolaires



202

Inscriptions aux
stages sportifs



7 015

usagers public



32 758

total usagers



Cohésion sociale

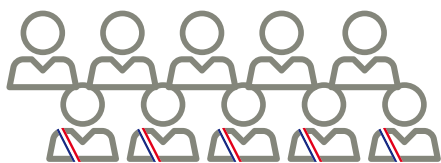
Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) met en œuvre la politique sociale du Pays de l'Ourcq. Il gère le service insertion sociale et professionnelle installé dans la Maison de services au public ainsi que la Maison des Enfants et coordonne les acteurs du champs social (Département, CCAS et associations).

Pour la petite enfance (3 mois à 4 ans), le Pays de l'Ourcq propose une offre de garde adaptée aux besoins des familles via une halte-garderie et un Relais Assistantes Maternelles (RAM). Il soutient la parentalité dans le cadre de Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP), espaces d'écoute, de dialogue et de rencontre. Pour l'enfance/jeunesse (3 à 13 ans), il organise des activités de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires dans 4 accueils de loisirs.

Le fonctionnement



Le Centre Intercommunal d'Action Sociale associe les acteurs du terrain social aux élus dans la prise de décision, grâce à un Conseil d'Administration représentatif composé non seulement d'élus mais également de responsables associatifs et de partenaires.



Le Conseil d'Administration

Il est composé du Président, 10 membres du monde associatif et 10 membres du Conseil communautaire



5

réunions du Conseil d'Administration



10

agents

Le budget général (TTC)

Fonctionnement



1 050 866 €

dépenses



1 084 933 €

recettes

Investissement



4 758 €

dépenses



3 085 €

recettes

résultat global de clôture avec
reprise des résultats antérieurs

149 490 €

La Maison des Enfants



Les services enfance et petite enfance du CIAS répondent à plusieurs objectifs : la mise en place de modes de garde, le soutien à la parentalité ainsi que l'accueil et la coordination des partenaires de la petite enfance sur le territoire. La Maison des Enfants centralise l'ensemble de ces services, bien qu'une partie d'entre eux se déplacent sur les communes du territoire, à la rencontre des usagers.

La Crèche

Une équipe de 4 professionnelles accueille et accompagne à temps partiel les enfants à partir de 2 mois ½ en relais et en complémentarité de leur famille. Ce lieu d'accueil permet la découverte en collectivité par l'exploration autonome dans un environnement sécurisant à travers l'itinérance ludique, le jeu libre, la motricité libre et la découverte de l'environnement.

Le Relais Petite Enfance (RPE)

Il a pour mission d'accompagner les parents dans leurs recherches de mode d'accueil et les assistant-e-s maternel-le-s (AM) dans l'exercice de leur profession.

- Mise en place de « groupes d'échanges professionnels » pour les assistants maternels (17 AM).
- Nouveau partenariat avec la bibliothèque d'Armentières-en-Brie.
- Ouverture du RPE aux parents avec 2 ateliers parents-employeurs (13 familles).

Service famille

Le service propose différents espaces de rencontre, d'échange et d'écoute autour de la parentalité et de la vie de famille. Des temps collectifs propices au partage sont organisés tout au long de l'année (soirées jeux, sorties famille, ateliers parents-enfants...).

- Forte participation des familles.
- Mise en place d'une journée à la mer.

Le Lieu Accueil Enfant Parent (LAEP)

Il s'agit d'un espace où les enfants de 0 à 6 ans et leurs parents, grands-parents ou autres membres de la famille peuvent vivre ensemble un moment de jeux et d'échanges. Les futurs parents sont également accueillis. L'accueil est anonyme et gratuit.



81

enfants à la Crèche



70

familles à la Crèche



19 153

heures facturées
à la Crèche



0,96 €

tarif horaire moyen par
famille à la Crèche



104

Assistantes Maternelles
dont 91 en activité



117

ateliers éveil RAM >
38 AM • 259 enfants



95

séances APE >
122 parents • 125 enfants



32

séances LAEP >
267 adultes • 392 enfants

Depuis 2020, la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq a mis en place le label de l'État, *France services*. Celui-ci fonctionne comme un guichet unique permettant d'accéder en un même lieu à de nombreux services publics. Des agents accueillent, conseillent et accompagnent les habitants dans les principales démarches administratives de la vie quotidienne en lien avec les partenaires nationaux et locaux : Finances Publiques, Caisse d'Allocations Familiales, Assurance Maladie, Assurance Retraite, Agence Nationale des Titres Sécurisés, Pôle-Emploi, Mutualité Sociale Agricole, La Poste, Point Justice, Maison Départementale des Solidarités, Maison de l'Emploi et de la Formation, Mission Locale, Maison Départementale des Personnes Handicapées et Service Unique de la Rénovation Énergétique.

Le top des thématiques d'accompagnement individuel

- Social et Solidarité
- Emploi et Insertion
- Services publics régaliens (justice, citoyenneté, etc.)
- Retraite et complémentaire

- RSA, prime d'activité
- Pré-demande de titre d'identité et de voyage
- Logement, Énergie, Mobilité
- Les impôts
- Couverture sociale et complémentaire santé solidaire

Des actions spécifiques

- Commission de Prévention des Impayés de Loyer → l'objectif est de limiter les impayés de loyers et les expulsions. 3 commissions ont été réalisées avec une cinquantaine de dossiers présentés par les bailleurs sociaux à chacune d'entre elles.
- Le Forum de l'Orientation → il a pour but d'apporter une meilleure connaissance des métiers et des parcours des formations aux collégiens de troisième des collèges du territoire ainsi qu'aux parents.
- Le Forum de la Formation Professionnelle → il a pour but de favoriser l'accès à la formation professionnelle d'une population active, demandeurs d'emploi ou salariés.
- Le Forum Emploi Handicap → favoriser l'insertion et/ou l'évolution professionnelle d'une population en situation de handicap, une première en 2023.



928

usagers accueillis



341

visiteurs sur
les 3 forums



3 440

demandes traitées par les
agents France services



Forum emploi handicap, novembre 2023 à la Pyramide Jean DIDIER de Mary-sur-Marne.



SIÈGE COMMUNAUTAIRE

2, avenue Louis Delahaye
77440 OCQUERRE

Tél. 01 60 61 55 00

ccpo@paysdelourcq.fr

www.paysdelourcq.fr

  /Communauté de communes du Pays de l'Ourcq

Appli PanneauPocket  /CC du Pays de l'Ourcq

HORAIRES

Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h